



Déclaration CFDT-CULTURE au Congrès Confédéral de Bordeaux

Chères et chers camarades,

La CFDT-CULTURE apportera son soutien aux résolutions qui nous sont soumises.

Nous le ferons parce qu'elles réaffirment avec force ce qui fonde l'identité même de notre organisation : la démocratie comme héritage, comme méthode et comme horizon à atteindre. Elles nous rappellent que la démocratie ne se limite pas aux institutions, ni au seul geste du vote, mais qu'elle repose sur la capacité de chacune et chacun à peser sur les décisions qui le concernent et à agir sur son propre avenir.

Cette ambition, nous la partageons sans réserve.

Nous partageons tout autant l'analyse de la résolution revendicative lorsqu'elle décrit un monde traversé par une crise démocratique de grande ampleur, par la montée des inégalités, par le retour des rapports de force entre puissances, par l'affaiblissement du droit international et par la progression des ennemis de la démocratie en Europe comme ailleurs.

Les services publics restent un pilier de la cohésion sociale, de l'égalité et de la vitalité démocratique, et c'est une responsabilité assumée par la CFDT que de les défendre et de les améliorer dans un monde qui change.

Mais nous avons souhaité aller plus loin et enrichir ces textes.

Les amendements que porte la CFDT-CULTURE répondent à un objectif clair : faire mieux reconnaître la place de la culture dans le projet de transformation sociale que défend la CFDT. Car il ne suffit pas de parler de démocratie ; il faut aussi s'interroger sur ce qui permet à cette démocratie de tenir debout. Nous ne craignons pas de revendiquer le rôle décisif et historique de la démocratie sociale : cela engage la CFDT, et cela engage chacun des serveurs de la culture.

Comment former des citoyennes et des citoyens éclairés sans accès aux savoirs ?

Comment combattre la désinformation sans culture scientifique et critique, sans une presse libre et plurielle, sans un Etat qui apporte régulation et garanties ?

Comment lutter contre le repli sur soi et la peur de l'autre sans rencontre avec les cultures, avec les œuvres, avec l'histoire, avec la création ?

avons souhaité insister sur ce point : la culture est partie intégrante de la démocratie, et la liberté de une liberté fondamentale.

Redire que les droits culturels sont un chemin d'émancipation, au même rang que l'accès à l'éducation, à la santé ou au travail ; réaffirmer que les politiques culturelles publiques sont un investissement démocratique mais aussi un investissement économique, exiger que le service public de la culture reste cet outil irremplaçable d'égalité territoriale, de cohésion nationale, de rayonnement international et de lutte contre les fractures sociales.

La résolution revendicative affirme, à juste titre, que les services publics sont indispensables à la cohésion sociale. Nous voulons rappeler ici la place forte que constitue depuis des décennies le

ministère de la Culture dans ce domaine ; mais aussi la menace qui pèse sur cet emblème et sur le service public de la culture.

Car les agentes et les agents du ministère de la Culture vivent ce que connaissent tant d'autres services publics aujourd'hui : une culture managériale d'un autre temps, des réorganisations à répétition, des métiers qui n'attirent plus et la perte de sens et de moyens comme seule boussole

La CFDT-Culture revendique un service public du savoir.

La CFDT-Culture revendique un service public de l'émancipation.

La CFDT-Culture revendique un service public de la liberté.

C'est aussi pour cela que la CFDT-Culture défend les orientations portées par la résolution interne.

La CFDT a raison de faire de la proximité, de la démocratie interne et de l'innovation les axes qui structureront son développement dans les années à venir.

La CFDT a raison de vouloir mieux accompagner les syndicats, de développer la formation, de favoriser le renouvellement des générations, d'améliorer la transmission des savoirs militants et de mobiliser les outils numériques, y compris l'intelligence artificielle, au service de notre action syndicale.

Là aussi, nous avons voulu apporter notre pierre.

Car la culture syndicale est elle-même un patrimoine commun. Car transmettre nos valeurs, notre histoire et nos pratiques démocratiques conditionne l'avenir de la CFDT.

A une époque marquée par l'immédiateté, la polarisation des débats et, parfois, la défiance envers les corps intermédiaires, notre syndicalisme doit rester un espace d'éducation populaire, de réflexion partagée et de construction du compromis.

Au fond, les amendements de la CFDT-CULTURE portent une conviction simple :

La démocratie a besoin de services publics.

La démocratie a besoin de dialogue social.

La démocratie a besoin de syndicats forts.

La démocratie a besoin de culture.

Car une société qui sait préserver ses patrimoines, soutenir ses artistes, transmettre ses savoirs et garantir la liberté de création est une société qui continue de croire en l'intelligence humaine, une société qui continue de faire confiance à l'humanité.

Ce qui semblait une évidence ne l'est plus. Pourtant, cette confiance absolue en l'homme reste, depuis toujours et plus que jamais, le cœur battant du projet de la CFDT.